

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

N° 471 - 30 décembre 2018

Éditorial

Seul le pragmatisme sauvera la profession !

Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Depuis au moins de deux décennies, les pharmaciens passent leur temps à encaisser les coups. La dégradation de leur situation économique et la dérégulation du secteur ont fini par créer un climat malsain et peu propice à un exercice officinal en phase avec les attentes du patient.

Une telle situation de crise aurait dû logiquement inciter les officinaux à faire preuve de solidarité et créer les synergies nécessaires pour venir à bout des nombreuses irrégularités qui empoisonnent leur quotidien. Ces synergies sont également indispensables pour élaborer un vrai projet permettant à la pharmacie de se préparer aux grandes mutations auxquelles elle va devoir faire face dans les années à venir.

Malheureusement, la pluralité qui caractérise la profession et dont on aurait pu tirer profit a fini par la balkaniser. Elle en a également fait une proie facile qui doit aujourd'hui affronter toutes sortes de problèmes.

Tout d'abord, il y a des problèmes qui peuvent être facilement évités, pour peu que les pharmaciens respectent, eux-mêmes, les textes de loi en vigueur. Mais tant que les sanctions disciplinaires ne sont pas publiées, le Conseil de l'Ordre ne pourra contribuer efficacement à la régulation du secteur. De nombreux pharmaciens se demandent s'il n'est pas temps de permettre au Conseil de l'Ordre de mettre à exécution les sanctions disciplinaires sans devoir passer par le secrétariat général du gouvernement.

Ensuite, il y a des problèmes liés à la non-application des textes de loi par d'autres intervenants du secteur, ou par d'autres entités s'adonnant, en toute impunité, à l'exercice illégal de la pharmacie. Dans ce cas de figure, il faut que les pharmaciens traquent les contrevenants et fassent appel à la justice à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Et pour finir, il y a des problèmes qui sont liés au défaut d'actualisation des textes de loi qui régissent la profession, ou à la



non-publication de textes d'application des lois existantes.

Afin de préparer des propositions de solutions à ces problématiques, trois commissions regroupant des membres du Conseil de l'Ordre des pharmaciens et des représentations syndicales des pharmaciens d'officine ont vu le jour. Ces commissions ont entamé leurs travaux le vendredi dernier à la Direction du médicament et de la pharmacie. La bonne volonté affichée par les membres de ces commissions et l'engagement du directeur du Médicament vont certainement permettre à ces commissions de travailler dans de bonnes conditions.

Aussi, les membres de ces commissions qui sont tous censés défendre la profession devraient oublier leurs différends et certains calculs qui desservent la profession et faire preuve de pragmatisme pour ne pas gâcher cette ultime chance d'aboutir à des actions concrètes qui pourraient sauver des milliers de pharmaciens.

Destinataires : 11978

www.pharmacie.ma

Consulter d'autres pharmanews



P^r Rachida Soulaymani et P^r Samir Ahid

Le P^r Rachida Soulaymani-Bencheikh et le P^r Samir Ahid élus à titre de correspondants étrangers de l'Académie nationale de pharmacie

Lors de la Séance solennelle de clôture de l'année 2018, qui a eu lieu le mercredi 19 décembre 2018 à la Faculté de pharmacie de l'Université Paris Descartes, Rachida Soulaymani-Bencheikh, professeure de pharmacologie clinique et directrice du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc, et le P^r Samir Ahid, doyen fondateur de la Faculté de pharmacie de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé de Casablanca ont été élus à titre de Correspondants étrangers de l'Académie française de pharmacie. Cette Académie, qui est l'héritière directe de la Société de pharmacie de Paris fondée le 3 août 1803, s'intéresse à l'ensemble des domaines relevant du médicament, des produits de santé, de la biologie, de la santé publique et de la santé environnementale : enseignement, recherche, chimie, pharmacologie, toxicologie, biologie, industrie, pharmacie hospitalière, officine, administration, armée, mais aussi hygiène, environnement, sécurité

sanitaire et santé publique, sous tous leurs aspects scientifique, technique, juridique, sociétal et éthique. Les membres de cette Académie sont généralement des pharmaciens de nationalité française, mais l'Académie réserve un quota pour les non-pharmaciens et les étrangers en reconnaissance de leur apport dans le domaine du médicament et de la pharmacie. Notre rédaction félicite nos deux confrères pour cette nomination largement méritée et qui fait honneur et à la profession et à notre pays.

Première Journée nationale de l'angioedème

L'Association marocaine des malades d'angioedèmes (AMMAO), en partenariat avec l'Association marocaine des maladies auto-immunes et systémiques et l'Association marocaine de biologie médicale, organise, le samedi 19 janvier 2019 à partir de 14 h 30 à Casablanca, la première Journée nationale de l'angioedème sur le thème «Pour mieux connaître l'angioedème héréditaire». Les angioedèmes se caractérisent par une accumulation des liquides au niveau des muqueuses et de la peau. Cette accumulation se manifeste par des crises de gonflement du visage, des membres ou des organes

génitaux. Ils peuvent comporter un risque d'asphyxie quand la gorge est atteinte.

Dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'un angioedème d'origine allergique, environ 20% de la population en sont touchés à un moment de leur vie. Souvent associé à une urticaire, il peut être provoqué par un aliment, une piqûre d'insecte ou par un médicament. Le traitement de cet angioedème repose sur le recours aux corticoïdes et aux antihistaminiques. Dans les cas les plus graves (œdème de Quincke), l'adrénaline est indispensable pour éviter un choc anaphylactique. Les angioedèmes peuvent avoir une autre cause, souvent méconnue au Maroc : c'est l'angioedème héréditaire bradykinique. Cette forme plus rare se déclare le plus souvent durant l'enfance ou l'adolescence, l'œdème s'installe de façon progressive et récidivante en quelques heures et persiste en moyenne de 2 à 5 jours et disparaît sans séquelles. La fréquence et la sévérité des crises sont variables suivant les patients et chez un même patient suivant les périodes de la vie. Certains événements comme des interventions dentaires, des infections ORL, le stress, la grossesse, entre autres, sont les facteurs déclenchants de la crise. Le gonflement peut toucher l'abdomen, donnant de fortes

*La rédaction de Pharmacie.ma vous souhaite
une très bonne année 2019*

douleurs, des nausées et vomissements, ainsi que des diarrhées. L'œdème laryngé met en jeu le pronostic vital avec un risque de décès de 25% en l'absence de traitement approprié. Plus rarement encore, l'angioœdème



AMMAO
Association Marocaine des Malades
d'Angio-Oedeme

bradykinique existe sous une forme acquise non héréditaire, survenant en général chez l'adulte de plus de 50 ans et consécutif à une autre maladie (auto-immune ou cancéreuse), ou à l'utilisation de certains médicaments tels des antihypertenseurs de la famille des inhibiteurs de l'enzyme de conversion ou des antidiabétiques. Le traitement des crises des angioœdèmes bradykiniques repose sur l'utilisation de médicaments qui ne sont pas encore disponibles au Maroc (injections sous-cutanées d'icatibant ou intraveineuse de concentré de

C1Inh). L'acide tranéxamique ou le danazol sont des traitements de fond de la maladie.

Cette Journée sera l'occasion de faire un éclairage complet clinique, biologique et thérapeutique sur l'angioœdème héréditaire, ainsi que sur le rôle du patient dans la gestion de sa maladie par la présence de spécialistes dans l'éducation thérapeutique et d'associations de patients.

Par Dr Khadija Moussayer,
vice-présidente de l'AMMAO
Programme

Un nouveau test immunologique pour diagnostiquer rapidement la maladie à virus Ebola

Une équipe formée de chercheurs américains, sénégalais et guinéens vient de mettre au point un test immunologique capable de détecter en moins de trente minutes le virus Ebola avec une efficacité de 100%. C'est la première fois qu'un test immunologique rapide permet d'éviter que des patients soient diagnostiqués, à tort, comme étant atteints du paludisme, alors qu'ils sont infectés par le virus Ebola. En plus de sa rapidité et de son efficacité, ce test peut être réalisé dans des zones où la température est élevée avec fort taux d'humidité.

Le Dr Sylvain Baize, responsable du Centre national de référence des fièvres hémorragiques virales (Lyon), préconise que ces tests doivent être manipulés par un personnel formé, car aucun test n'est infaillible.

